



*Spirale – Revue de Recherches en Éducation*

## **Prix Master « Recherches en éducation »**

**Promotion 2025**

### **Présentation**

La revue *Spirale – Revue de recherches en éducation* souhaite encourager, promouvoir et récompenser la recherche universitaire en éducation, toutes disciplines confondues. À cette fin, elle décerne un prix distinguant un mémoire de master-2 inscrit dans une perspective de recherche et consacré aux questions d'éducation et de formation, dans une large acception, toutes mentions de master confondues (hors mentions MEÉF portées par les INSPÉ).

### **Prix**

Le lauréat sera récompensé par un prix d'un montant de 500 euros. Il se verra également proposer la publication d'un article issu de son mémoire dans *Spirale-E*, le supplément annuel *varia* de *Spirale*.

### **Modalités de candidature**

Le prix 2025 est ouvert aux *étudiants inscrits en thèse et diplômés en master-2* des établissements de l'enseignement supérieur de France durant l'année universitaire 2023-2024, à condition que leur thématique de recherche entre dans le cadre du prix et que le mémoire ait obtenu une note supérieure ou égale à 16/20 à l'occasion de sa soutenance (l'obtention de la mention TB à la totalité du master n'est donc pas une condition déterminante).

Les candidatures uniques sont à envoyer **avant le 15 décembre 2024**, sous forme d'un courrier électronique aux deux adresses suivantes, et simultanément :

[veronique.castagnet-lars@univ-tlse2.fr](mailto:veronique.castagnet-lars@univ-tlse2.fr)

[jgunther.egginger@univ-artois.fr](mailto:jgunther.egginger@univ-artois.fr)

L'envoi doit comprendre :

- un formulaire de candidature, disponible sur le site de la revue *Spirale*, et dûment renseigné par le directeur, de la directrice de la recherche en master 2 ;
- un exemplaire du mémoire en format pdf ;
- une attestation du directeur de recherche impliqué dans le suivi de ce mémoire, autorisant le candidat à participer à ce concours et attestant la note obtenue ;
- un justificatif d'inscription en première année de thèse de doctorat.

Les candidats seront avertis le 31 janvier 2025 de l'acceptation de leur dossier.

### **Jury**

Le lauréat sera désigné par un jury composé des membres du Comité scientifique et du Comité de lecture de la revue *Spirale*.

Le prix sera décerné en juin 2025.